



# VAL-SONNETTE INFO

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

## LE MOT DU MAIRE

Cette année 2024 nous a permis de réfléchir à l'opportunité d'unir nos deux communes, Sainte-Agnès et Val-Sonnette, afin de créer une nouvelle commune nouvelle qui gardera le nom de Val-Sonnette, nom de Val-Sonnette créé en janvier 2017...

PAGE 3

## VIVRE À VAL-SONNETTE

Les vœux, c'est le moment où nous vous rendons compte des actions et travaux réalisés lors de l'année écoulée, mais aussi de se projeter sur l'année suivante et bien au-delà.

Vous étiez nombreux, des cinq communes déléguées, à y participer ...

PAGE 15

## TRAVAUX 2024

Inscrits au budget primitif 2024, les travaux de mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie ont débuté début novembre 2024.

PAGE 10



PAGE 15 | LA CÉRÉMONIE DES VOEUX



PAGE 10 | DÉFENSE INCENDIE



PAGE 11 | REFECTION VOIRIE

Directrice de publication :  
Brigitte MONNET

Crédits photos :  
Marc BONGINI  
Jacques BONNIER,  
Hélène BROUSSEAU,  
Catherine FOURNIER  
Brigitte MONNET  
Jean-Raphael PERRARD



## ÉTAT-CIVIL

### Naissances



3 naissances

#### Vincelles

DUCHESNE Aloïs  
le 7/01/2025

#### Sainte-Agnès

CAMUSET Chloé  
le 6/08/2024



Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord écrit.



### Mariages

#### Vercia

GOTTE Romain et BRUNET Charline  
le 24 août 2024

BROCARD Benoît et PARDON Hélène  
le 13 septembre 2024

#### Vincelles

BONNAMOUR Alexandre et HOAREAU Sylviane  
le 22 août 2024



Charline et Romain



Hélène et Benoît

### PACS

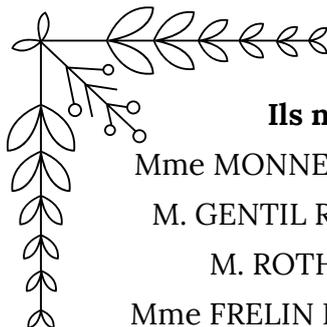
OLIVIER Laurent et GALLET Elodie  
le 9 novembre 2024 à Vercia

GANNE Laurent et BARON Billie  
le 28 novembre 2024 à Grusse

HERVE Marion et BERNARD Dylan  
le 7 décembre 2024 à Vincelles



Marion et Dylan



#### Ils nous ont quitté cette année

Mme MONNERET Paule, Vincelles, le 10 juin 2024

M. GENTIL Roland, Grusse, le 2 septembre 2024

M. ROTH André, Vercia, le 30 août 2024

Mme FRELIN Ingrid, Vincelles le 10 novembre 2024

# ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Cette année 2024 nous a permis de réfléchir à l'opportunité d'unir nos deux communes, Sainte-Agnès et Val-Sonnette, afin de créer une nouvelle commune nouvelle qui gardera le nom de Val-Sonnette, nom de Val-Sonnette créé en janvier 2017. Cette réflexion commune, ainsi que la grande réunion publique qui s'est tenue, nous ont confortés dans notre volonté de rassembler nos forces, afin d'avoir les moyens nécessaires au développement de services à la population.

Je tiens à remercier les conseillers qui m'ont apporté leur confiance en m'élisant à nouveau maire de Val-Sonnette. Je mettrai toute mon énergie au service de tous.

Dans un contexte qui reste incertain, où les communes devront participer à l'effort national de réduction de la dette, les communes nouvelles sont confortées et les engagements nationaux maintenus.

Il est bon de rappeler, que contrairement au budget de l'Etat, les communes votent chaque année un budget équilibré et ne sont autorisées à avoir recours à l'emprunt que pour leurs dépenses d'investissement. Ce ne sont donc pas les communes qui sont responsables de la dette nationale.

Force est de constater que les finances de nos communes sont saines. Ce constat nous permet d'envisager pour les années à venir le développement de beaux projets. Parmi ceux-ci, la création d'une résidence intergénérationnelle sur le quartier des Bourgeons à Vincelles et la rénovation thermique du Colombier à Sainte-Agnès.

Nous devons continuer à embellir notre cadre de vie avec des aménagements paysagers. Ainsi une étude sera réalisée sur l'entrée de Vercia au niveau du secrétariat de mairie et du lavoir.

L'accessibilité des espaces publics est également une priorité, et en 2025 nous réaliserons des travaux de création d'une voie d'accès sécurisée et d'un parking PMR au cimetière de Grusse.

Le développement des énergies renouvelables et la diminution de la consommation énergétique restent notre fil conducteur ; aussi, nous envisageons de modifier le mode de chauffage de la mairie, des salles des fêtes de Vincelles et de deux logements en installant une chaufferie bois.

Grâce à notre union et afin de soigner l'entretien de notre commune, nous procédons à l'embauche d'un 3ème agent technique et nous adapterons le matériel à la superficie de la nouvelle commune.

J'ai eu l'occasion de développer les réalisations et les projets lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 12 janvier, entourée de toute l'équipe du conseil municipal et je tiens à rappeler que c'est grâce à l'ensemble des élus que nos projets avancent.

Bien vivre à Val-Sonnette, c'est soutenir le tissu associatif local. Un grand merci à toutes les associations qui œuvrent dans des domaines très différents afin que vous trouviez une activité qui vous convient ou tout simplement avoir le plaisir de se retrouver lors d'un moment culturel ou festif.

Merci à la commission sociale, faite d'élus et d'habitants qui font vivre la solidarité sur notre commune.

Avec un peu de retard, car nous avons en effet dû repousser la sortie de notre journal après nos élections de l'exécutif municipal, l'ensemble du conseil se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2025.

*Brigitte MONNET*  
Maire de VAL-SONNETTE

## Nos horaires MAIRIE

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Lundi</b>    | 8h30 – 10h00 Mairie annexe de <b>Ste Agnès</b><br>13h45 – 17h45 Mairie de Val-Sonnette à <b>Vincelles</b>   |
| <b>Mardi</b>    | 9h15 – 12h30 Mairie de Val-Sonnette à <b>Vincelles</b><br>12h45 – 16h15 Mairie annexe de <b>Vercia</b><br>13h00 – 17h00 Mairie annexe de <b>Ste Agnès</b> |
| <b>Mercredi</b> | 9h15 – 17h45 Mairie de Val-Sonnette à <b>Vincelles</b>  |
| <b>Jeudi</b>    | 8h30 – 17h45 Mairie de Val-Sonnette à <b>Vincelles</b><br>9h45 – 13h45 Mairie annexe de <b>Ste Agnès</b>  |
| <b>Vendredi</b> | 8h30 – 12h00 Mairie de Val-Sonnette à <b>Vincelles</b>  |

## Horaires POINT POSTE STE-AGNES

|                 |               |
|-----------------|---------------|
| <b>Lundi</b>    | 08h30 – 12h30 |
| <b>Mercredi</b> | 14h30 – 18h00 |
| <b>Samedi</b>   | 08h00 – 12h30 |

Tél de la mairie de Val-Sonnette : 03.84.25.06.40  
 mail : [mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr)  
 Site internet : <https://www.val-sonnette.fr>

## POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"



Simple, rapide et pratique, gratuit pour l'utilisateur, sans publicité, ce service vous est offert par votre commune.

Vous n'arrivez pas à le télécharger ? Bénédicte se tient à votre disposition en mairie de Val-Sonnette, à Vincelles, les jeudis et vendredis matins afin de vous accompagner.

## COMMENT BIEN RÉDIGER MA NOUVELLE ADRESSE

~~Avant~~

~~M. et Mme DUPONT  
2 Rue Principale  
39190 SAINTE-AGNES~~

Maintenant

M. et Mme DUPONT  
2 Rue Principale  
SAINTE-AGNES  
39190 VAL-SONNETTE

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Brigitte MONNET  
Maire de VAL-SONNETTE  
Maire déléguée de VINCELLES  
Vice-Présidente de la CCPJ en charge des affaires sociales  
Déléguée à la transition écologique au Pays Lédonien  
Présidente des commissions municipales et extra-municipales  
Présidente de la CAO



Marc BONGINI  
1er adjoint de VAL-SONNETTE  
Délégué aux cimetières  
Maire délégué de SAINTE-AGNES  
Commissions : finances, environnement, voirie et réseaux,  
transition énergétique, suppléant CAO  
Conseiller communautaire



Catherine FOURNIER  
2ème adjointe de VAL-SONNETTE  
Déléguée à la voirie et aux réseaux  
Maire déléguée de VERCIA  
Déléguée SMEA  
Commissions : voirie et réseaux, finances, communication,  
sociale, suppléante CAO  
Conseillère communautaire



Isabelle PACOU  
3ème adjointe de VAL-SONNETTE  
Déléguée à l'environnement et au  
cadre de vie  
Maire déléguée de GRUSSE  
Commissions : communication,  
bâtiments, environnement, sociale  
Conseillère communautaire



Jacques BONNIER  
4ème adjoint de VAL-SONNETTE  
Délégué au suivi des chantiers  
Maire délégué de BONNAUD  
Délégué SMEA, délégué SICTOM  
suppléant  
Commissions : bâtiments, voirie,  
affouage, suppléant CAO



Pierre ECOCHARD  
Délégué aux bâtiments  
communaux  
Délégué SMEA  
Commissions : bâtiments, finances,  
transition énergétique, voirie,  
titulaire CAO



Béatrice VAUCHER  
1ère adjointe commune déléguée de  
SAINTE-AGNES  
Déléguée aux états des lieux et  
fleurissement de Sainte-Agnès  
Déléguée SICTOM  
Commission : sociale



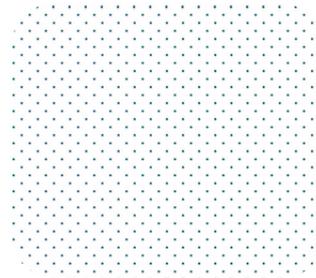
Jérôme BENOIT  
2ème adjoint commune déléguée de  
SAINTE-AGNES  
Délégué à la voirie et espaces verts  
de Sainte-Agnès  
Commissions : affouage,  
environnement, voirie, transition  
énergétique



Marion ATRON  
Référente ambroisie  
Référente GEMAPI  
(suppléante)  
Commissions : environnement,  
sociale, voirie



Sophie BAUDET  
Déléguée SICOPAL  
Commissions : communication,  
transition énergétique



Séverine BRUNET



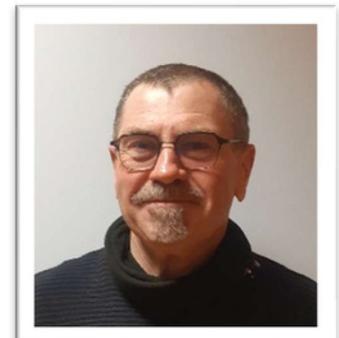
Romain CORNU  
Délégué SMEA  
Commission : affouage



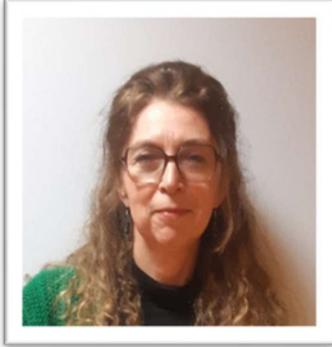
Sophie DEMAREST  
Déléguée SMEA  
Commissions : environnement,  
transition énergétique, sociale



Thomas GAND  
Représente VS à AF Vincelles  
Commissions : environnement,  
voirie, sociale



François-Damien GROS  
Représente VS à AF Grusse  
Commissions : environnement



Nelly GUICHARD  
Référente ambroisie  
Déléguée SICTOM (suppléante)  
Commission : sociale



Christopher HAUBRUGE  
Commissions : bâtiments,  
environnement, transition  
énergétique, CAO



Anthony LAINE  
Commissions : finances,  
bâtiments, voirie



Claudine MARCHAND  
Commissions : communication,  
sociale



Valérie PAROLA  
Déléguée SICTOM  
Déléguée SICOPAL (suppléante)  
Déléguée sécurité routière  
Commissions : communication



Jean-Louis ROCHET  
Correspondant défense  
Référént GEMAPI  
Commissions : bâtiments,  
environnement, voirie, transition  
énergétique



Françoise RODOT  
Commissions : bâtiments,  
sociale



Irène ROUCHE  
Déléguée SICOPAL  
Déléguée sécurité routière  
(suppléante)  
Commissions : environnement,  
finances, sociale, communication



Michel SORNAY  
Délégué SIDEC  
Commissions : finances,  
bâtiments, CAO



# RÉUNION PUBLIQUE

PAR BRIGITTE MONNET

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique concernant l'extension de la commune nouvelle de Val-Sonnette intégrant Sainte-Agnès.

Tous les foyers avaient eu un flyer dans leur boîte aux lettres les informant de la tenue de cette réunion.

Après une présentation par les maires des deux communes, sur ce qu'est une commune nouvelle, son nom, les intérêts de la mutualisation, les avantages financiers de la loi des finances 2025, nous avons répondu aux questions encore en suspens et avons écouté vos positions et propositions.

Une réunion où chacun a pu s'exprimer librement et qui nous laisse augurer d'un très bon partenariat pour les années à venir.

## UNE COMMUNE NOUVELLE, POUR QUOI FAIRE ?



ELLE PEUT ÊTRE UNE RÉPONSE AUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AUX ATTENTES FORTES DES HABITANTS EN MATIÈRE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE



RENFORCER LA REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS DANS NOTRE EPCI, AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ÉTAT



AUGMENTER LES CAPACITÉS BUDGÉTAIRES ET SIMPLIFIER LA GESTION



FAIRE FACE À LA CRISE DE VOCATION DES ÉLUS



UNIR NOS FORCES POUR PLUS D'EFFICACITÉ



ALLER AU BOUT DES LOGIQUES DE MUTUALISATION AFIN DE RÉALISER DES ÉCONOMIES



PORTER DE NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS ET DES SERVICES À LA POPULATION



RENDRE NOS VILLAGES ENCORE PLUS ATTRACTIFS

### Petit historique

- novembre 2023 : la commune de Sainte-Agnès sollicite la commune de Val-Sonnette pour étudier la faisabilité d'un rapprochement

- 21 novembre 2023 : délibération du conseil municipal de Val-Sonnette acceptant la proposition de la commune de Sainte-Agnès

- 8 février 2024 : 1ère rencontre des 2 conseils municipaux et constitution de 4 groupes de travail :

- Environnement, économie, bois, voirie et réseaux
- Bâtiments
- Affaires sociales, culture, tourisme et sport
- Gouvernance, finances et ressources humaines, communication

- Du 20 février à début juillet 2024, réunion des groupes de travail

- 2 octobre : réunion des 2 conseils municipaux pour restitution des travaux et 1ère ébauche de la charte\*

- 17 octobre : rencontre de l'ensemble des personnels administratifs

- 18 octobre : réunion publique

- 18 novembre : délibérations

concordantes des deux conseils municipaux demandant la création de la commune nouvelle de Val-Sonnette.

- 1er janvier 2025 : arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle.

• La charte précise le mode d'organisation de la future commune nouvelle, la représentation pendant la période transitoire (d'ici 2026), communes déléguées, adjoints, maintien des mairies des communes historiques, nom, choix fiscaux ...

# DEVENIR DES COMMUNES HISTORIQUES

Elles conservent leur nom et leurs limites territoriales mais ne sont plus des collectivités territoriales

Les Maires des communes fondatrices sont de droit Maires Délégués

Elles deviennent des communes déléguées

La mairie devient mairie annexe (établissement des actes d'état civil, ... )

L'agence postale reste en mairie annexe de Sainte-Agnès, avec toujours 12h d'ouverture

Chacune dispose d'un maire délégué et pour Sainte-Agnès, pendant la période transitoire de deux adjoints, désignés par le conseil de la commune nouvelle en son sein.

## Le secrétariat de mairie

Vous avez besoin d'un renseignement d'urbanisme ? d'un acte d'état civil ? de faire signer un document ? de prendre rendez-vous avec un élu, etc.

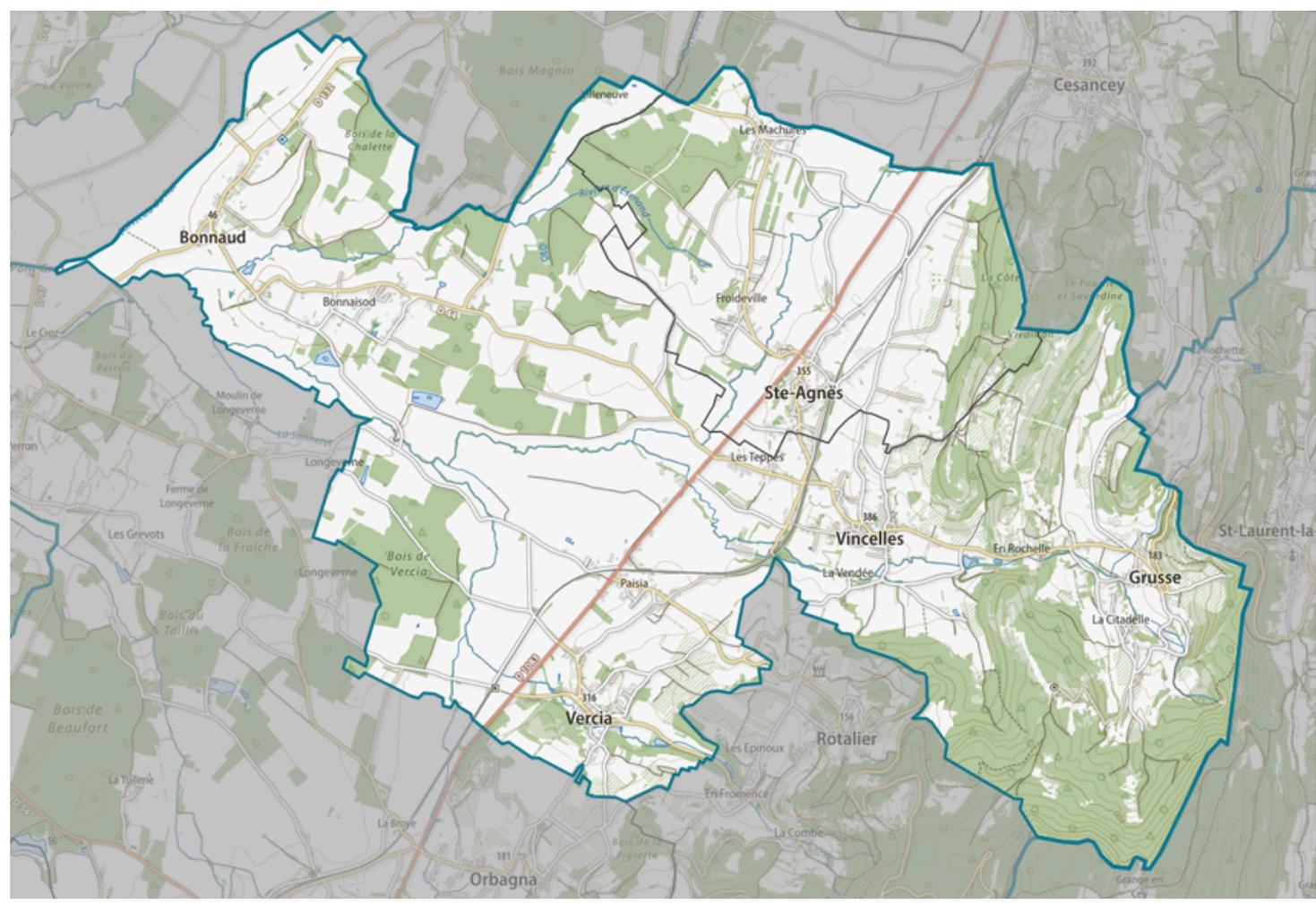
Désormais vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie annexe en fonction des heures d'ouverture.

Nos trois secrétaires, Jessica, Séverine et Bénédicte, se relaient pour vous offrir de larges périodes d'ouverture.

Le siège de la commune nouvelle est au 1 Grande Rue, Vincelles 39190 VAL-SONNETTE.



Désormais, 24 conseillers municipaux administrent la commune



# LA RÉALISATION DES RÉSERVES INCENDIE

PAR BRIGITTE MONNET



Inscrits au budget primitif 2024, les travaux de mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie ont débuté début novembre 2024.

C'est l'entreprise DELARCHE qui a obtenu le marché et effectue les travaux. Ce sont donc 5 réserves souples qui d'ores et déjà ont été installées dont 2 à Paisia, 2 à Bonnaisod, 1 En Villeneuve. Les travaux sur Grusse sont en cours avec la réalisation d'une réserve enterrée à La Doye et la réalisation d'une aire de pompage à La Citadelle.

Les travaux doivent se terminer fin février 2025.



Montant de l'opération  
à ce jour

Dépenses

Etude et élaboration SCDECI ED TECH

Maitrise d'œuvre SIDEC

Travaux

Achat parcelles et frais de notaire

192 624.65 € HT

Recettes

Subventions notifiées

30 % DETR (Etat)

35 % du Conseil Départemental

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT À PAISIA ET GRUSSE

Les travaux de sécurisation des fils nus et d'enfouissement des réseaux secs sont terminés. Il ne reste plus que quelques poteaux à enlever à Paisia. Ceux-ci devraient disparaître d'ici le mois de mars.

Une belle mise en valeur de nos villages.



# TRAVAUX 2024 À SAINTE-AGNES

PAR MARC BONGINI



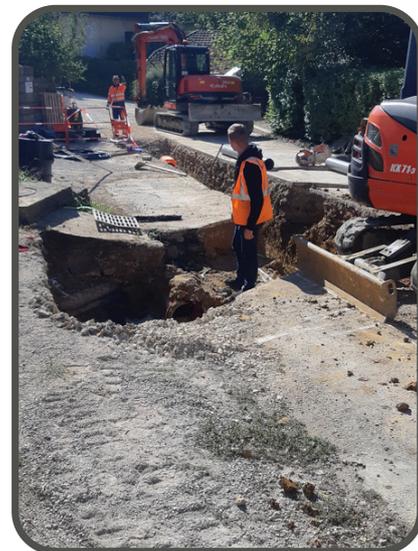
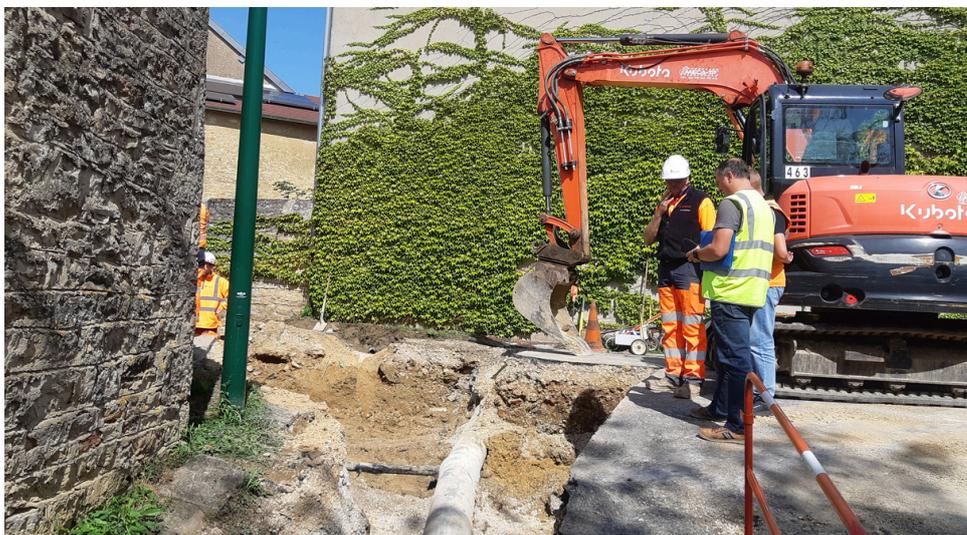
A l'automne le surfacage de la voirie du lotissement Froideville a été réalisé par l'entreprise FAMY TP. Le montant des travaux s'élève à 27 926 € TTC.

Durant l'été a été réalisé le raccordement de la salle au réseau d'assainissement collectif par l'entreprise EMDE de Maynal. Le montant des travaux s'élève à 10 742 € auxquels il conviendra d'ajouter la taxe de raccordement versée à la CCPJ.



## MISE EN SÉPARATIF GRANDE RUE À VINCELLES

PAR BRIGITTE MONNET



Ce ne fut pas une période facile pour les usagers de la Grande Rue à Vincelles que ces travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif, mais ces travaux étaient nécessaires pour le bon fonctionnement de la station d'épuration qui reçoit trop d'eaux parasites.

Profitant des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable par le SMEA, Grande Rue à Vincelles, la commune et la CCPJ ont décidé de mettre en séparatif une partie du réseau unitaire depuis la rue des Courtils jusqu'au carrefour avec la rue du Pérou, soit sur 90 ml. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise PETITJEAN TP.

D'autres travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement sont prévus. L'un concerne la mise en place de 6 mètres linéaires de caniveaux type CC1 entre les 15 et 17 Grande Rue, l'autre concerne la mise en place de bordures T2 au niveau du 2 rue des Bérard, pour un montant de 1 051 € HT.

Coût de l'opération concernant uniquement le réseau eaux pluviales  
39 933 € TTC

# L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉGLISE DE VINCELLES MISE AUX NORMES

PAR BRIGITTE MONNET



Nous en avons profité pour faire installer deux spots qui désormais mettent vraiment en valeur les deux tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, restaurés par la commune en 2019 et 2020

Après le passage de notre bureau de contrôle concernant la sécurité électrique des bâtiments communaux, notant l'état vétuste de l'électricité de l'église de Vincelles, nous avons réalisé des travaux de mise aux normes.

C'est l'entreprise HEDELEC de Grusse qui les a réalisés, pour un montant de 2 563 € TTC.



# RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT À L'ARRIÈRE DE LA MAIRIE ANNEXE DE GRUSSE

PAR JACQUES BONNIER



Elle était en bien mauvais état cette toiture, menaçant même de s'effondrer.

Aussi, nous avons confié à l'entreprise FAUTRELLE de Vercia la réfection de celle-ci.

Il a fallu changer tous les bois ainsi que les tuiles.

Coût de l'opération : 8 714 € TTC.



# CHEMIN DE VERNAMBOZ À GRUSSE

La commune a fait procéder au curage du fossé du chemin de Vernamboz, sur 175 mètres, afin d'assurer une bonne évacuation des eaux de ruissellement.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Agri-TP pour un montant de 1 556 € TTC.



# LA PORTE DE LA MAIRIE CHANGÉE



Afin d'améliorer les performances thermiques du secrétariat de mairie, et, sur les conseils du conseiller en énergie partagée, nous avons changé la porte de la mairie pour une autre beaucoup plus performante, avec triple vitrage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COINCENOT, pour un montant de 11 237 € TTC.

# UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES

PAR CATHERINE FOURNIER

Une nouvelle boîte à livres a été installée récemment sous le lavoir à côté de la mairie à Vercia. Elle est à la disposition de tous, pour retirer des livres, les rapporter, déposer ceux qui vous appartiennent que vous ne voulez pas conserver pour en faire profiter à d'autres. Ceux-ci doivent pouvoir être lus par tout le monde.

Cette armoire qui était entreposée dans le grenier de la mairie de Grusse a une seconde vie. Elle a été restaurée et installée par les employés communaux et les élus remercient Melle Jade Humbert qui a décoré les lettres.



Une autre boîte à livres est en préparation.  
Elle sera installée à Grusse.

# TOURISME, BALADES ENTRE LES VIGNES

PAR IRÈNE ROUCHE

Trois nouvelles fiches de balades vont être réalisées par la Communauté de Communes Porte du Jura : GRUSSE - ROTALIER – MAYNAL .

Ces petites fiches vous présentent des tracés de randonnée de 3 à 6 km, en vous donnant de multiples informations pour voir et comprendre comment la géologie et les hommes façonnent les paysages et les terroirs.

Vous trouverez également des informations sur les kilomètres, la difficulté et le dénivelé de la ballade choisie ainsi que celles du patrimoine que vous rencontrerez sur le parcours des vignobles du Jura.

Cette collection « BALADES ENTRE LES VIGNES » est téléchargeable sur le site [www.vignoble-jura.fr](http://www.vignoble-jura.fr) rubrique « Balades entre les vignes ».



## PRIX DE LA LAÏCITÉ PAR BRIGITTE MONNET



Chaque année, l'Observatoire régional de la laïcité Bourgogne Franche-Comté décerne à l'occasion de l'anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, des trophées destinés à mettre en lumière tout projet contribuant à la protection et à la promotion du principe fondamental de la laïcité.

C'est avec émotion que j'ai reçu, samedi 7 décembre 2024, salle des Etats de la mairie de Dijon, le trophée de la laïcité 2024 des mains de la Présidente de Région, Marie-Guite DUFAY.

Ainsi notre commune a été récompensée pour toutes les actions réalisées, plantation de l'arbre de la laïcité, mais aussi tout ce qui contribue au bien vivre ensemble.

Je n'ai pas manqué de mentionner dans mon discours, Claude Désiré BARODET.



Remise du trophée par la Présidente de Région

## VERS UNE ÉCOLE OBLIGATOIRE, GRATUITE ET LAÏQUE

### PAR IRÈNE ROUCHE

Aujourd'hui encore, lire, écrire et compter font partie des savoirs fondamentaux que les futurs citoyens acquièrent dès la première année de leur scolarité. Cette ambition éducative existait déjà sous l'Antiquité. En effet, les sources archéologiques du Vème siècle avant J-C témoignent de la volonté des cités grecques d'organiser l'éducation de leur jeunesse. À la différence du système scolaire moderne égalitaire, cette paideia est cependant réservée à certaines catégories privilégiées.

La période médiévale est marquée, quant à elle, par l'essor des écoles épiscopales et monastiques. Le secteur de l'éducation passe alors aux mains de l'Église. Malgré l'essor et le développement de certaines institutions durant l'époque moderne comme la création de l'Université au XIIIe siècle, le développement des collèges ou l'instauration des lycées en 1802, l'éducation délaisse les populations rurales, davantage absorbées par les tâches agricoles. En 1833, la loi GUIZOT organise les prémices du système scolaire public. Malgré la persistance de l'influence du clergé catholique, les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation d'entretenir une école de garçons. Cette obligation sera étendue en 1836 pour les écoles des filles.

La loi FALLOUX de 1850 consacre la liberté d'enseignement. L'ouverture des écoles privées est libre. L'instruction morale et religieuse figure au premier rang des matières enseignées. En 1877, Claude Désiré BARODET (1823-1906), député de Paris, est l'auteur de la première proposition de loi sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Jules FERRY, ministre de l'éducation, reprend sa proposition dans ses lois de 1881-1882.

Une petite anecdote, qui peut prêter à sourire près de cent cinquante ans plus tard : le programme laïc est identique pour les filles et les garçons, à deux différences près « les travaux d'aiguilles » pour les unes et les « exercices militaires » pour les autres. Ainsi, cette loi assure l'égalité et l'accès aux savoirs entre les enfants et grâce à elle, la majorité des français sait lire et écrire au début du XXème siècle.

Sous le fronton des devises : Liberté, Égalité, Fraternité de la mairie de Vincelles, est apposée une plaque commémorative nous rappelant que monsieur Claude Désiré BARODET (1823-1906) est décédé dans ce village.



Cette plaque est fixée sur la façade de la mairie de Vincelles



**C'est autour du verre de l'amitié,  
que nous avons continué à échanger,  
merci à Irène qui a concocté bénévolement le buffet.**

# LES TIERS VOEUX DE LA COMMUNE NOUVELLE DE VAL-SONNETTE

**PAR BRIGITTE MONNET**

Cette cérémonie des vœux 2025 a été un moment particulier pour nous tous, car c'était les premiers vœux de la commune nouvelle de Val-Sonnette élargie. Aussi, nous en avons profité pour vous présenter l'ensemble des élus municipaux.

Les vœux, c'est le moment où nous vous rendons compte des actions et travaux réalisés lors de l'année écoulée, mais aussi de se projeter sur l'année suivante et bien au-delà.

Vous étiez nombreux, des cinq communes déléguées, à y participer et nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez au travail de toute l'équipe municipale.

**Ce qui nous porte, c'est  
l'intérêt général, le  
développement de services  
pour les habitants,  
l'animation dans nos villages,  
la préservation de notre  
environnement et de la  
qualité de vie que nous avons  
ici. Mais le rôle des élus c'est  
aussi la capacité à anticiper.**

**Le monde change, le  
dérèglement climatique est à  
l'œuvre, les énergies coûtent  
cher, nous nous devons  
d'avoir une vision d'avenir et  
nous préparer aux  
changements qui de toute  
façon s'imposeront à nous.**

*Extrait du discours de Mme la Maire*



# CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

PAR BRIGITTE MONNET ET SOPHIE BAUDET

A cette cérémonie du 11 novembre de nombreux enfants s'étaient joints aux habitants de Sainte – Agnès.

Le monument aux morts regroupe les noms des soldats morts pour la France des communes de Vercia, Rotalier et Sainte-Agnès.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert.

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue à Vincelles cette année. Les personnes présentes ont particulièrement apprécié la venue des enfants à cette cérémonie.

Nous remercions pour leur présence : le souvenir français, le chœur du Bon Pays et Joachim, Elsa pour la lecture du message de paix.



Les porte drapeaux

Cérémonie du 8 mai 2025

Notre volonté est que chaque commune déléguée puisse avoir une cérémonie de façon tournante. La prochaine sera à VERCIA

# REMISE CARTE AVANTAGES JEUNES

PAR CLAUDINE MARCHAND

Cette année encore, la commission sociale de Val-Sonnette a été très heureuse ce mercredi 4 septembre 2024 en fin de journée d'accueillir une quarantaine de familles.

Après un discours de Madame La Maire, 55 jeunes ont reçu la carte jeune qu'ils avaient réservée en mairie au mois de juin 2024.

Celle-ci est offerte gratuitement aux enfants et adolescents entre 6 et 18 ans et leur permet d'avoir des avantages pour le sport, la culture, le loisir ainsi que dans certaines boutiques...

Cette journée s'est terminée par le verre de l'amitié et des gâteaux confectionnés par Catherine.



Pour l'année 2025 quelques changements.

Nous élargirons la tranche d'âge pour l'accès aux jeunes de la CAJ.

Il faudra toujours en faire la demande au mois de juin à la mairie.

Nous modifierons le mode de distribution, les cartes seront à retirer à la mairie début septembre.

# REPAS DES AÎNÉS

## POUR VINCELLES, VERCIA, GRUSSE ET BONNAUD

**PAR IRENE ROUCHE**

Samedi 29 novembre 2025, à la salle des Fêtes de Vercia, a eu lieu un magnifique moment convivial.

Une centaine de convives a répondu "présent" à l'invitation de la commission sociale au « Repas des Aînés ».

Cet évènement est possible grâce à une belle équipe de bénévoles.

Pour éveiller vos papilles : nos chefs Brigitte, Alain et Irène.

Pour sublimer votre table : notre décoratrice préférée Annie.

Pour enchanter vos oreilles : notre joyeux José.

Et surtout pour courir partout : nos petites mains de l'ensemble de la commission sociale qui contribue pour beaucoup au bon déroulement de ce beau moment de convivialité, de partage et de joie, attendu de tous.



## POUR SAINTE-AGNÈS

**PAR SOPHIE BAUDET**

Samedi 30 novembre, nos anciens se sont retrouvés pour passer une agréable journée tous ensemble autour d'un bon repas au restaurant.

Cette année, verra un joli changement, car c'est bien plus nombreux qu'ils se retrouveront autour d'une bonne table avec tous les anciens de la nouvelle commune de Val Sonnette.



# NOËL DES ENFANTS DE VAL-SONNETTE

PAR CLAUDINE MARCHAND

Le samedi 14 décembre 2024, les enfants et leurs parents se retrouvent à la salle de Vercia pour un petit spectacle théâtral.

La grande peintre mexicaine Frida KAHLO était bien là, incarnée par Céline BERNAT de la compagnie Magdalena pour apporter un message de vie aux petits et aux grands.

En musique et récit, Frida se raconte :

d'abord sa maladie qui la faisait boiter et moquée par ses petits camarades de classe, ensuite son accident qui l'a brisée complètement et enfermée dans un corset.

Les enfants de 2 à 12 ans assis sur des tapis écoutent attentivement, puis dansent avec Frida.

La venue du Père Noël a toujours un grand succès, cet après-midi s'est terminé avec un magnifique goûter confectionné par Irène. Grand Merci à elle.

A l'année prochaine pour un nouveau spectacle.



## OPÉRATION BRIOCHES

PAR CLAUDINE MARCHAND



Du 14 au 20 octobre 2024, les membres de la commission sociale ont frappé à votre domicile pour vous proposer une brioche afin de soutenir les associations du réseau UNAPEI.

Merci pour votre accueil chaleureux.

Ce n'est qu'une brioche, pour eux c'est un moment de détente. La vente des brioches est là pour améliorer le quotidien des résidents de l'APEI.

REALISATIONS 2023 : fresque réalisée à l'IME de Perrigny 39, écran d'affichage du journal des travailleurs de l'ESAT de Perrigny 39, mini ferme « Foyer LA TILLETTE » à Crançot 39, voyage à Vulcania pour les résidents de l'IME.

Merci encore pour les 308 brioches vendues.

# SICTOM COMMANDE GROUPEE

**VAL-SONNETTE**

**Composteurs  
Commande groupée**

Pour permettre à chacun de gérer ses déchets de cuisine et de jardin, la commune de VAL-SONNETTE et le SICTOM vous proposent une commande groupée de composteurs.

**3 modèles au choix :**

Cette offre à tarif subventionné est limitée à un composteur par foyer

Chaque composteur est accompagné de sa notice de montage et d'un livret d'explications sur le compostage.



340 litres  
30€

**340L**

Pour accueillir les déchets alimentaires d'un couple ou une petite famille.



600 litres  
30€

**600L**

Pour famille plus importante et surtout pour traiter des déchets de jardin (feuilles d'arbre, déchets du potager...).



600 litres  
40€

**Vous pouvez passer commande directement à la mairie**  
[mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr) ou 03.84.25.06.40

Jusqu'au 28/02/2025

**LE SAVIEZ VOUS ?**

LES MOUCHOIRS,  
ESSUIE-TOUT ET  
SERVIETTES EN PAPIER

VONT DANS LA  
POUBELLE  
GRISE

A JETER EN SAC !

## TOUS CHAMPIONS DU TRI ?

PAR ISABELLE PACOU

C'est ce que la majorité des Jurassiens pense, selon les employés du SYDOM qui accueilleraient les élus pour leurs portes ouvertes du 20 Septembre 2024. Les consignes semblent claires : tous les emballages en vrac dans le bac bleu, le verre dans les containers, le métal, les gros cartons, les plastiques durs, les appareils électriques, les piles, les ampoules en déchetterie, les textiles pour Relais ou Oasis.

Que de campagnes d'information, que d'affiches humoristiques, d'apéri-tri, d'ambassadeurs dans les écoles et les communes...

Et pourtant ! Encore 28 % d'erreurs de tri dans le bac bleu et 69 % dans le bac gris ! Pour ce dernier, ce sont d'abord des produits recyclables qui seront brûlés et non valorisés. Ensuite du compostable, c'est à dire de l'eau, qui sera transporté inutilement. Enfin du verre ! La première place revient sûrement à la personne qui, jetant un obus dans le bac gris, a engendré l'explosion du four et un arrêt de six mois du traitement des déchets. Nos erreurs nous coûtent cher. Des tonnes de recyclable non revendues, du carburant gaspillé, des pannes sur la chaîne de tri (mais que fait là ce paquet de ficelles?) et pire, des accidents pour les employés avec des objets coupants ou hors gabarit qui tombent des tapis situés en hauteur.

Rappelons-nous que les Collectivités gèrent nos déchets dès notre pas de porte, nos bacs nous sont prêtés, les déchetteries sont "gratuites" pour les particuliers.

Mais si cela devait changer un jour ?

Pour informations : [letri.com](http://letri.com)

**VAL SONNETTE** (Vincelles, Grusse, Bonnaud, Bonnaisod Vercia) **ST AGNES, LA ROCHETTE** (St Laurent La Roche)



# Calendrier de collecte 2025

BAC GRIS et BAC DE TRI



Les bacs doivent être sortis avant 4h30 pour une collecte en matinée et avant 11h30 pour une collecte d'après-midi. Les bacs non conformes aux consignes de tri ne sont pas collectés.

| Janvier                         | Fevrier                         | Mars                            | Avril                           | Mai                             | Juin                            |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| 1 Me <b>Nouvel An</b>           | 1 S                             | 1 S                             | 1 Ma                            | 1 J <b>Fête du travail</b>      | 22 1 D                          |
| 2 J                             | 2 D                             | 2 D                             | 2 Me                            | 2 V                             | 2 L                             |
| 3 V                             | 3 L                             | 3 L                             | 3 J                             | 3 S                             | 3 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b>  |
| 4 S                             | 4 Ma                            | 4 Ma                            | 4 V                             | 4 D                             | 4 Me                            |
| 5 D                             | 5 Me                            | 5 Me                            | 5 S                             | 5 L                             | 5 J                             |
| 6 L                             | 6 J                             | 6 J                             | 6 D                             | 6 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b>  | 6 V                             |
| 7 Ma                            | 7 V                             | 7 V                             | 7 L                             | 7 Me                            | 7 S                             |
| 8 Me                            | 8 S                             | 8 S                             | 8 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b>  | 8 J <b>Armistice 1945</b>       | 8 D                             |
| 9 J                             | 9 D                             | 9 D                             | 9 Me                            | 9 V                             | 9 L <b>Pentecôte</b>            |
| 10 V                            | 10 L                            | 10 L                            | 10 J                            | 10 S                            | 10 Ma                           |
| 11 S                            | 11 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 11 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 11 V                            | 11 D                            | 11 Me                           |
| 12 D                            | 12 Me                           | 12 Me                           | 12 S                            | 12 L                            | 12 J                            |
| 13 L                            | 13 J                            | 13 J                            | 13 D                            | 13 Ma                           | 13 V                            |
| 14 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 14 V                            | 14 V                            | 14 L                            | 14 Me                           | 14 S                            |
| 15 Me                           | 15 S                            | 15 S                            | 15 Ma                           | 15 J                            | 15 D                            |
| 16 J                            | 16 D                            | 16 D                            | 16 Me                           | 16 V                            | 16 L                            |
| 17 V                            | 17 L                            | 17 L                            | 17 J                            | 17 S                            | 17 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> |
| 18 S                            | 18 Ma                           | 18 Ma                           | 18 V                            | 18 D                            | 18 Me                           |
| 19 D                            | 19 Me                           | 19 Me                           | 19 S                            | 19 L                            | 19 J                            |
| 20 L                            | 20 J                            | 20 J                            | 20 D                            | 20 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 20 V                            |
| 21 Ma                           | 21 V                            | 21 V                            | 21 L <b>Pâques</b>              | 21 Me                           | 21 S                            |
| 22 Me                           | 22 S                            | 22 S                            | 22 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 22 J                            | 22 D                            |
| 23 J                            | 23 D                            | 23 D                            | 23 Me                           | 23 V                            | 23 L                            |
| 24 V                            | 24 L                            | 24 L                            | 24 J                            | 24 S                            | 24 Ma                           |
| 25 S                            | 25 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 25 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 25 V                            | 25 D                            | 25 Me                           |
| 26 D                            | 26 Me                           | 26 Me                           | 26 S                            | 26 L                            | 26 J                            |
| 27 L                            | 27 J                            | 27 J                            | 27 D                            | 27 Ma                           | 27 V                            |
| 28 Ma <b>Matin</b> <b>Matin</b> | 28 V                            | 28 V                            | 28 L                            | 28 Me                           | 28 S                            |
| 29 Me                           | 29 S                            | 29 S                            | 29 Ma                           | 29 J <b>Ascension</b>           | 29 D                            |
| 30 J                            | 30 D                            | 30 D                            | 30 Me                           | 30 V                            | 27 30 L                         |
| 31 V                            |                                 | 31 L                            |                                 | 31 S                            |                                 |



## Le saviez-vous ?

Les capsules de café, qu'elles soient en plastique ou en métal, peuvent désormais être jetées dans le bac de tri.



**Compostage ou bac gris**





**Bac de tri (bleu et jaune)**

En revanche, les dosettes et filtres en papier doivent être déposés dans le composteur ou, à défaut, dans le bac gris des ordures ménagères.

Une question sur le tri ? Contactez-nous !  
 Par téléphone: 03.84.86.16.16  
 Par mail: pole-prevention-tri@sietomlons.fr



## LE COMPOSTAGE

Vous voulez sensibiliser votre entourage à l'importance du tri des biodéchets ?  
Pensez au compostage !

**PRATIQUE:**  
Vous n'aurez plus besoin d'acheter de terreau !

**ÉCOLOGIQUE:**  
Vous aider à réduire l'incinération et le transport de déchets composés principalement d'eau (épluchures légumes = environ 80% d'eau).

**ÉCONOMIQUE:**  
Vous pouvez fabriquer vous-même un composteur (par exemple en utilisant des palettes).

Une question sur le compostage ?  
Contactez-nous: 03 84 86 16 16



# SICTOM - LES TARIFS

PAR VALÉRIE PAROLA

Les augmentations des tarifs du Sictom que nous avons observées en 2023 et 2024 sont dues principalement pour les raisons suivantes :

- coût des divers traitements des déchets : Sydom + 38700 € en 2023, + de 90000 € en 2024 !
- augmentation de l'assurance du personnel (arrêts maladie, accidents de travail,...)
- revalorisation des salaires et inflation
- dépenses des fournitures

Malgré la diminution des collectes et la pratique de l'éco conduite, nous constatons une diminution de la consommation du carburant cependant l'augmentation du prix de celui-ci est d'environ de 40 % depuis 2020.

Le Sictom a embauché également un maître composteur supplémentaire.

Ces éléments constatés ont pour conséquence une augmentation des tarifs de 6.5 % afin d'équilibrer le budget.

Par exemple :

- un foyer de 2 personnes est passé de 127 € à 135 €
- un foyer de 2 personnes et plus est passé de 214 € à 228 €.

Le tableau qui regroupe tous les tarifs est accessible depuis le site du Sictom.

Pour rappel, nos bacs sont régulièrement contrôlés sur notre tri. Un scotch ou une étiquette peut être déposé sur votre couvercle ce qui engendrera un nouveau tri de votre part.

Cette année, nous nous engageons à mettre à disposition lors de locations de salles des fêtes, des rappels sur le tri au-dessus de chaque poubelle pour faciliter notre démarche.

De plus les sacs poubelles seront transparents donc plus facilement contrôlables par le personnel. Les contrôles de tri par le Sictom n'excluent pas les salles que nous louons.



PLUS NOUS COMPOSTONS  
PLUS NOUS TRIONS  
MOINS NOUS STOCKERONS  
ET MOINS NOUS PAIERONS

## SMEA



Afin de rendre plus lisible le calendrier de vos factures d'eau, il a été décidé de suivre le rythme calqué sur celui de la Communauté de Communes Porte du Jura pour les factures Assainissement.

En effet, désormais le SMEA vous facturera 2 fois par an votre consommation. En Juillet, vous serez destinataire d'une première facture comprenant une estimation de votre consommation pour le premier semestre, et en décembre une nouvelle facture de régularisation sera établie à partir du relevé de vos compteurs. L'abonnement sera réparti sur ces deux factures annuelles.

Les abonnés ayant choisi de régler leur facture par prélèvements verront ces opérations réalisées en juin et juillet pour le premier semestre et en novembre et décembre pour le second semestre.

Pour ces changements aucune action de leur part n'est nécessaire.

# ENTREPRISES DE VAL-SONNETTE

## MAËLLE ANSEL - ESTHÉTICIENNE

PAR IRENE ROUCHE

Le tissu commercial de notre commune s'étoffe avec l'arrivée de l'entreprise « LA PASSION DE MAËLLE ».

Maëlle a deux passions : les soins du corps et les chevaux. C'est vers ces derniers que vont s'orienter ses études aux lycées de Mancy puis de Montmorot pour devenir monitrice d'équitation. Mais la recherche d'un maître de stage va s'avérer plus difficile qu'elle ne le pensait.

C'est ainsi que Maëlle va se retourner vers sa deuxième prédisposition : les soins esthétiques. Elle va tout d'abord obtenir un CAP esthétique par correspondance puis poursuivre sa formation en apprentissage à Poligny, pour être reçue au Brevet Professionnel d'esthétique.

En 2019, elle crée sa micro-entreprise à Mont-sous-Vaudrey.

Cette jeune femme arrive à Vincelles en 2022 avec son compagnon Alexandre Grillet, et très vite le petit Adam pointe son nez. Elle continue à exercer à Vincelles et à mettre en œuvre son savoir-faire et ses connaissances pour prodiguer bien-être et conseil de beauté à ses clientes.

Ce métier qu'elle exerce avec passion et gentillesse se ressent dans ses prestations : soins du visage et du corps, massages, épilation, prothésiste onguulaire, extension des cils, maquillage et modelage.

Si vous désirez vous faire chouchouter par Maëlle prenez rendez-vous au 06.75.81.66.15 : elle vous reçoit à son cabinet d'esthétique ou en se déplaçant à votre domicile.

Pour toutes demandes de tarifs vous pouvez la joindre via Facebook (La Passion de Maëlle), Instagram (la\_passion\_de\_maelle) ou la messagerie classique.

Les produits utilisés sont tous issus d'extrait de végétaux bio venant de régions françaises entrant dans une charte respectueuse de l'être humain et de l'environnement, tout en s'engageant dans une démarche de développement durable.

## VIKTORIA NAGY - KINÉSITHÉRAPEUTE

PAR HÉLÈNE BROUSSEAU



Hongroise d'origine, Viktoria NAGY est kinésithérapeute et elle a choisi Grusse comme lieu de vie et de travail en avril 2024.

Elle est « tombée amoureuse de ce village ». Après 10 années de travail aux thermes de Lons, elle s'y est installée en libéral et dispense des soins à domicile.

Viktoria est aussi, à ses rares moments de loisir, peintre et artiste. Elle a présenté son travail dont de très jolies cartes de Noël, le 8 décembre dernier à la salle des Fêtes de Vincelles.

Besoin d'un rendez-vous ? vous pouvez joindre Viktoria NAGY au 06.08.08.95.11



*La Passion de Maëlle*

4 rue des Marronniers 39190 Vincelles

Horaires variables

06.75.81.66.15

PAR CATHERINE FOURNIER



Rencontre avec les viticulteurs du Domaine du Vignet à Vercia : Bertrand et Fernand Fournier

C'est en 2019 que Bertrand dit à son papa qu'il souhaite retrouver ses racines à Vercia et renouer avec ce qu'il avait connu dans son enfance, les vendanges en famille, rentrer dans les foudres pour les nettoyer avant d'y mettre la récolte, travailler la vigne... tout en continuant son métier d'ingénieur. Son papa, passionné par ce métier particulier de viticulteur avait conservé les 10 ares de la vigne familiale. Donc, c'est tout naturellement qu'ils se sont associés et ont décidé d'acquérir d'autres parcelles. Aujourd'hui, ils travaillent 2 ha. Bertrand a suivi une formation à Agro Sup à Dijon et a obtenu un BTS Agricole Viticulture Œnologie. Ils ont décidé de cultiver leurs parcelles en biodynamie, méthodologie respectueuse de l'environnement qui suit les mouvements de la lune et du cosmos. Au début du printemps la terre est enrichie avec de la préparation « bouse de corne » dynamisée, puis avant l'été c'est la silice de corne (poussière de roche, quartz) dynamisée qui est propulsée sur les feuilles. Ils utilisent aussi beaucoup de tisanes et de décoctions d'extraits végétaux (ortie, prêles des champs, osiers, etc.), de valériane et d'huiles essentielles comme protecteurs et stimulants de la vie du sol et de la vigne.

Ils ont commencé à vendre leur production fin 2023 localement.

Maintenant que le projet d'installation est finalisé, Bertrand est en pleine réflexion sur l'organisation de sa poly activité à mettre en place.

Tous les deux tiennent à remercier la Commune de Val-Sonnette qui leur a permis d'obtenir la certification bio et la récolte 2025 pourra bénéficier de cette nouvelle appellation. Ils sont aussi très reconnaissants et remercient nos aïeux d'avoir conservé les fontaines, car c'est l'eau de la fontaine du Sauvage qu'ils utilisent pour la dynamisation (le Ph de cette eau de source convient parfaitement).

Le Domaine est adhérent à la CUMA « la Vigneronne du Sud-Revermont », composée d'une vingtaine de viticulteurs talentueux et dynamiques dont le siège est à la Caborde. Le matériel pour le travail du sol, la mise en bouteille et pour la fabrication du marc (alambic) appartient à la Cuma et il est mis à la disposition des adhérents, moyennant un règlement au temps d'utilisation.

Si vous souhaitez découvrir leurs vins  
de culture biodynamique et naturels,  
vous pouvez les contacter :  
Bertrand au 07 68 58 98 89  
Fernand : 06 81 64 86 76



# NOS HABITANTS ONT DU TALENT



## QUELLE BELLE SURPRISE !

**PAR JOSIANE LAINÉ**

Le 31 août dernier, ce sont une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents qui se sont réunis à l'Espace Val-Sonnette pour réserver une surprise pour le départ en retraite d'Irène Rouche, leur nounou, avec la complicité de son mari, Pascal.

Les parents avaient préparé un apéritif dinatoire avec une soirée rythmée par une chanson revisitée sur l'air du titre "A nos souvenirs" du groupe "Trois cafés gourmands", un diaporama avec des photos et des vidéos des enfants sur lequel on pouvait voir les menus d'exception et les activités manuelles chez nounou et bien d'autres attentions...

Les parents ont rivalisé d'imagination pour lui témoigner, à leur manière, toute leur affection.

Il faut dire qu'Irène a été tout au long de ces années une nounou fantastique !

La fête s'est terminée tard dans la nuit.

Merci nounou.

Tes petits.

## LE DOYEN DE VAL SONNETTE EST EN ROUTE VERS LE CENTENAIRE

**PAR HÉLÈNE BROUSSEAU**

Georges CABAUD est connu de tous les habitants de la commune pour ses compétences en horlogerie et en entretien des fontaines. S'il a fait l'objet de plusieurs articles dans les journaux locaux, c'est bien qu'il est un personnage extra-ordinaire. Pourtant, il n'a pas découvert l'Amérique ni inventé l'ordinateur.

Georges a vécu une vie simple, accompagné de son épouse Hélène jusqu'en 2016.

A 14 ans, il travaillait déjà dans l'usine de jouets en bois Monneret, à Villard d'Héria. Il a même créé une machine à couper et plier le tube, utilisé dans la fabrication de nombreux jouets.

Arrivé en 1984 à Vincelles, le Maire, Georges VAILLAT, lui propose de s'occuper du mécanisme du clocher de l'église. C'est sa passion depuis longtemps, l'horlogerie, car Georges aime chercher, inventer, construire, réparer. Il se met bénévolement au service de la commune. « Georges a permis aux cloches de sonner et à l'eau de couler, deux grands symboles de l'humanité » comme l'a écrit Brigitte Monnet pour la cérémonie donnée en son honneur le 18 décembre 2016.

Georges sert la communauté avec générosité depuis sa mise en retraite en 1984. Un exemple pour tous !

« Nous ne pouvons pas tous faire de grandes choses, mais nous pouvons faire de petites choses avec un grand amour. » - Mère Teresa





# DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

PAR CHRISTOPHE PERRIN

A ce jour l'école compte 116 élèves répartis dans 5 classes :

-16 élèves de petite section et 11 élèves de moyenne section avec Mme PERBET et Mme PAGNEUX ( ATSEM )

-19 élèves de grande section avec Mme PANISSET et Mme RODOT ( ATSEM )

-12 CP et 12 CE1 avec Mme ARTUSO

-18 CE2 et CM1 avec M. PERRIN ( directeur ) et Mme MAITRE

-11 CM1 et 11 CM2 avec M. YESSAD.

Deux AESH, Mme PERNIN et Mme PROST complètent l'équipe pour venir en aide aux enfants en situation de handicap.

Depuis le début d'année les élèves participent au programme Ecole et Cinéma. Ils ont pu voir ( selon leur âge ) : les jardins enchantés, Microcosmos, le peuple de l'herbe, Jason et les Argonautes...

Le parcours culturel des élèves est complété par un spectacle chaque année.

Les élèves du CE2 au CM2 ont vu « Le parfum de mes souvenirs » à la Grenette à Cousance et les GS « Les poules mouillées volontaires ». Pour la troisième année, les élèves participent à une classe Philo avec l'intervenante Lucie BON. Un moment où les élèves apprennent à débattre, à écouter les idées des autres autour de thèmes choisis par l'enseignant de chaque classe.



**Pour les nouveaux élèves de la rentrée de septembre 2025.**

**Les inscriptions se feront au printemps à la mairie.**

**Puis dans un deuxième temps à l'école.**

**Un affichage municipal vous donnera la date du début des inscriptions.**

**Pour tout renseignement, vous pouvez appeler l'école,  
de préférence le lundi ( jour de décharge du directeur ) au 0384250447.**

# L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE TIPI »

PAR LAETITIA YAKOUBI

L'accueil de loisirs « Le Tipi » accueille au quotidien :

- le matin, environ 20 enfants
- pendant la pause méridienne, entre 80 et 88 enfants
- en accueil du soir, jusqu'à 18h30, entre 40 et 50 enfants.



Tout au long de l'année, nous proposons des ateliers divers et variés selon des thématiques ludiques : chorale, relaxation, initiation sportive, aide aux devoirs... Les thèmes sont renouvelés après chaque vacance avec l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs remplit un rôle de détente et de jeux, et amène les enfants à vivre des expériences ludiques, qui leur permettent de s'épanouir, d'imaginer, de prendre le temps, de s'ouvrir sur le monde qui les entoure et surtout de jouer. L'accueil de loisirs est aussi un apprentissage de vie en collectivité.

Cette année, le Marché de Noël ainsi que le spectacle de Noël qui s'est déroulé le vendredi 20 décembre a eu un grand succès !!!

Nous remercions les familles présentes à cet évènement.

Pour toutes questions, merci de contacter l'accueil de loisirs « Le Tipi »  
au 03.84.25.16.63  
ou [alvincelles@ccporteducjura.fr](mailto:alvincelles@ccporteducjura.fr)

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### LES ARTISTES DE VAL-SONNETTE

Depuis 2024 de nouvelles élèves ont intégré le groupe des "Artistes de Val-Sonnette".

L'horaire du lundi soir a été avancé d'une demi-heure pour permettre aux adhérents de rentrer plus tôt dans leur foyer, surtout en hiver : 17h - 18h30.

Le mercredi après-midi les adolescents apprennent différentes techniques. Ils ont fait des progrès considérables. L'horaire est de 16h à 17h30.

Il y a deux expositions par an pour mettre en valeur le travail de l'année. Les artistes de Flacey-en-Bresse viennent les rejoindre à ces occasions.

Il reste encore de la place pour de nouveaux adhérents, même en cours d'année, deux séances gratuites leurs sont proposées afin de voir si ça leur plait. Le matériel est mis à la disposition de tous par l'association.

Merci à la mairie pour son accueil indéfectible.



# LA CAGNOTTE DES P'TITS ÉCOLIERS

## Association des parents d'élèves de l'école de Val-Sonnette

En cette nouvelle année scolaire, nous avons réalisé deux premières actions :

- Une vente de sapins et fleurs avec les jardiniers de Messia sur Sorne
  - Une vente de sachets de préparation de cookies au sein de l'école et lors des illuminations de Vercia.
- Ce sont 655 sachets qui ont été produits cette année !! Merci à tous !!

À venir :

- Une vente de saucisses et miel (Miam miel, producteur de Val Sonnette),
- Carnaval à l'école : nous allons réaliser et distribuer des crêpes aux enfants le vendredi 21 février,
- Notre FAMEUSE SOIRÉE PIZZA le SAMEDI 24 MAI 2025 !!! Nous vous attendons nombreux à la salle de Vercia !!

Pour rappel, les bénéfices de ces actions sont reversés à la coopérative scolaire pour aider à réaliser les différents projets pour les élèves.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les parents qui s'investissent dans l'association, que l'on sollicite à travers le groupe WhatsApp, les jardiniers de Messia sur Sorne, le boulanger de la Tuile Gourmande, Miam Miel, les Amis des fleurs de Vercia qui nous ont accueillis lors des illuminations, le conseil départemental et évidemment la commune de Val-Sonnette pour son aide et son accompagnement au quotidien.

Les membres du bureau : Hugo Guette, Morgane Pulice, Thibaut Orny, Josiane Lainé, Coralie Bouhake et Morgane Humbert.



**Attention !!!**

La cagnotte a changé de mail, vous pouvez désormais nous joindre à cette adresse : [cagnottepitsecoliers@outlook.com](mailto:cagnottepitsecoliers@outlook.com)  
Ou via notre facebook :



**SCAN ME**



infos et réservations :  
[cagnottepitsecoliers@outlook.com](mailto:cagnottepitsecoliers@outlook.com)

Repas sur place,  
buvette

## Soirée Pizza

**SAMEDI 24 MAI 2025**

À la salle des fêtes de  
Vercia



Organisée par  
l'association des  
parents d'élèves de  
l'école de Val-Sonnette  
: « La cagnotte des  
p'tits écoliers ».

Pour ce premier semestre de l'année 2025 le VAL (Vincelles Animation Loisirs) se propose de vous divertir, de vous amuser, de vous faire connaître et surtout permettre la rencontre des habitants de notre commune. Au programme :

-Le 09 mars 2025 : venez déguisés pour Carnaval, un peu comme pour Halloween : déambulation dans les rues du village / goûter pour les enfants et une surprise musicale...

-Le 5 avril 2025 : Après le succès du Blind test proposé lors de la venue du Chapiteau du Collectif Comme un Gant en mai-juin 2024, le Val reprend l'idée à sa sauce et vous propose une soirée blind test. Au programme des assiettes apéro, une buvette et bien sûr un « combat » entre équipes sur la culture musicale.

-Le 15 juin 2025 : le Val et la Fédération des Foyers Ruraux / FRAKA vous proposent le spectacle FARMALL de Couleurs de Chap' Cie. Farmall, c'est le débarquement d'une icône rurale : le tracteur Mc Cornick Farmall pour faire son show : spectacle entre théâtre, musique country et conduite de tracteur. (Prix libre à partir de 3 € par personne) 16h00 / Aire de Jeux / Vincelles.



**pour plus de renseignements :**  
**06 95 19 92 70**

## CASA

### COMITÉ D'ANIMATION DE SAINTE-AGNÈS

**PAR GUY FRIEDLY**

Comme chaque année le CASA commence par une dégustation de vins d'alsace avant l'indéfectible brocante. En septembre le cochon, un délice ! en début d'automne un mémorable couscous suivi de la soirée "Beaujolais".



#### Ce qu'il va se passer en 2025

28 février 18h dégustation d'Alsace  
23 mars 12h choucroute  
20 avril vide grenier  
7 septembre repas champêtre  
28 novembre 18h Beaujolais



# FOYER RURAL DE VERCIA

PAR NATHALIE FOURNIER

Ce qu'il s'est passé...

Samedi 16 novembre 2024, le FRV a organisé sa traditionnelle soirée "Choucroute". Cette dernière est préparée par les bénévoles ; et, comme d'habitude, tous les convives se sont régalés et ont passé une agréable soirée.

Dimanche 15 décembre 2024, le Conseil d'Administration du Foyer Rural de Vercia a invité tous les membres actifs de l'Association, les habitants de Vercia, les présidents de toutes les autres associations de Val-Sonnette, les différents sponsors de l'Association, M. FAUVEY (Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif), Mme MONNET (Maire de Val-Sonnette), M. BUCHOT (Président de la Communauté de Communes Porte du Jura) et Mme BRULEBOIS (Députée du Jura).

Ceux qui ont répondu présents à cette invitation ont pu participer à la plantation d'un arbre (ginkgo biloba, appelé aussi arbre aux 40 écus) symbolisant le centenaire du Foyer Rural de Vercia ; puis à la présentation du « Trophée de l'Association de l'année », remis par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif lors de la soirée de remise des trophées le vendredi 22 novembre.

La Présidente, Nathalie FOURNIER, a ensuite remercié tous les participants pour leur présence, puis elle a procédé à un rapide historique de l'Association ; pour finir par conclure par un message d'espoir et de fierté : « que notre belle association continue à grandir et à rayonner pendant encore de nombreuses années » !

Ensuite, elle a laissé la parole à M. FAUVEY, Mme MONNET et Mme BRULEBOIS. Ils ont tous félicité les bénévoles pour leur engagement.

La fin de matinée s'est terminée par un verre de l'amitié à la salle du Foyer Rural de Vercia.



## Ce qu'il va se passer...

La troupe de théâtre répète  
une nouvelle pièce :

« Le gang des mamies  
flingueuses »  
d'Angélique SUTTY

Elle se produira à la salle du  
Foyer Rural de Vercia  
samedi 15 mars à 20h30

et

dimanche 16 mars à 15h00



**FOYER RURAL DE VERCIA**  
Propose une comédie en 2 actes  
d'Angélique SUTTY

**Le gang des mamies  
flingueuses**

SAMEDI 15 MARS | 20h30  
DIMANCHE 16 MARS | 15h00

Salle du Foyer Rural de Vercia

| Tarifs     |     |
|------------|-----|
| Adultes    | 8 € |
| 8 à 14 ans | 4 € |

# LES AMIS DES FLEURS (VERCIA)

30

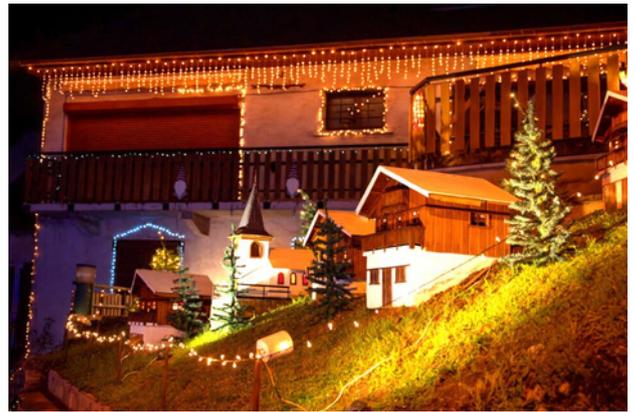
Comme c'est la tradition depuis plus de 30 ans en décembre Vercia s'illumine.

Malgré les vols de sapins, guirlandes sabotées (coupées avec une pince donc inutilisables) les membres de l'association n'ont pas baissé les bras et ont pu faire briller encore les yeux des enfants et reconforter avec gaufres et vin chaud.

Le 14 décembre les SYGOVIES sont venus animer la soirée, le 22 décembre visite du Père Noël et promenade en calèche pour le plus grand plaisir de tous ; un grand merci à eux.

L'Association remercie également toutes les personnes qui sont venues les aider à la réalisation des gaufres et vente de vin chaud sans lesquelles cette période conviviale ne pourrait être réalisée.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 avec de nouveaux décors.



# LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT (GRUSSE)

Les activités du comité d'embellissement de Grusse se développent en 2025.

Pour animer le village, les idées ne manquent pas. Si les traditions continuent, de nouvelles dates sont à marquer dans les agendas Grussois.

Le dimanche 02 février 2025, l'assemblée générale du comité se tiendra à 11h dans la salle de la mairie puis le déjeuner mettra le sanglier à l'honneur, pour tous les inscrits. Cet évènement est toujours l'occasion de rencontrer les nouveaux habitants, de se retrouver entre voisins des 4 quartiers de Grusse et surtout de festoyer ensemble. La grande table, dressée en U dans la salle de la mairie, permet à tous de passer un bon moment autour d'un repas imaginé avec soin par les membres du comité. Nous espérons tous que cette tradition sympathique continuera de rassembler un maximum de villageois et toutes les générations.

Le samedi 17 mai, à 18h00, nous accueillerons deux musiciens baroques qui présenteront leurs instruments, la viole de gambe et le violoncelle et nous régalerons les oreilles de JS Bach et Marin Marais en l'église de Grusse.

Le samedi 28 juin en soirée, le cochon revient ! Cette fois-ci, nous le dégusterons même en cas de météo catastrophe. Une solution de repli sera envisagée avec le soutien de la mairie.

Le samedi 19 juillet, en soirée, théâtre de boulevard au programme de notre salle des fêtes extérieure avec la troupe « les Catastrophes » de Montmorot. Du rire en perspective !

Le dimanche 7 septembre, toute la journée, les puces permettront à tous de vendre et d'acheter des merveilles, à loisir.



# DON DU SANG

Les collectes à venir :

salle de la Grenette Cousance  
7 février, 4 avril, 6 juin, 31 octobre 2025  
2 janvier 2026  
le vendredi de 15H30 à 19H30

salle polyvalente route de Maynal  
39190 Beaufort-Orbagna  
Vendredi 5 septembre 2025 de 9H à 13H

Merci de venir faire ce geste qui sauve des vies.

Réservez votre date :  
Lundi 21 avril (Pâques)  
randonnée pédestre  
départ 8H  
salle de la Grenette Cousance



## L'ADMR A DU TALENT

Le 13 avril 2024, bénévoles et salariés se sont mobilisés pour organiser une journée expo-vente sur le thème "A l'ADMR, on a du talent" pour mettre en valeur les activités artistiques réalisées par les uns et les autres ainsi que par les clients.

Très belle journée, chaude et ensoleillée, où le public nombreux a pu admirer et/ou acquérir les œuvres exposées. Les pâtisseries maison et les gaufres de Jean ont régalé petits et grands. La tombola a fait de nombreux heureux (merci à tous ceux qui ont offert des lots!).

Cette sympathique manifestation est déjà programmée pour 2025. Rendez-vous est donc donné sur la place de la Mairie à Beaufort le samedi 10 mai 2025.

Contact :

ADMR 5 route d'Augisey Beaufort 39190 Beaufort-Orbagna

Tél : 03 84 25 19 57

Mail : [admr18@beaufort.fede39.admr.org](mailto:admr18@beaufort.fede39.admr.org)



## LA FREDON ET LES FRELONS

**PAR ISABELLE PACOU**

La FREDON est un organisme à vocation sanitaire qui intervient dans les thèmes de l'environnement, la biovigilance et la surveillance du patrimoine végétal. Elle lutte contre les organismes invasifs pour maintenir une bonne santé environnementale et humaine. Elle apporte aussi des appuis techniques dans le domaine agricole.

La FREDON BFC se mobilise pour organiser la lutte collective contre le frelon asiatique. Afin d'encourager la destruction des nids par les particuliers et bénéficiant de subventions du Fond Vert et du Conseil Départemental du Jura, elle redistribue une **aide financière de 50 à 100 € par nid détruit.**

Pour en bénéficier, l'entreprise de désinsectisation doit être référencée, la facture acquittée et envoyée à la FREDON avec un RIB.

Alors dès ce printemps, continuez à être vigilant pour protéger notre environnement et votre santé.

FREDON BFC Espace Valentin Est Bâtiment E 12 rue de Franche Comté 25 480 Ecole Valentin  
ou [contact@fredonbfc.fr](mailto:contact@fredonbfc.fr)



PAR CATHERINE FOURNIER

Lors de la balade organisée par l'office de tourisme de la CCPJ, l'animatrice, Stéphanie, nous a fait découvrir le village de Vercia : vous retrouverez ci-dessous les explications données par l'animatrice de l'office et par certains Verçois.

Historique

Le village dépendait de la seigneurie de Crève-Coeur. Il y eut au 16<sup>e</sup> siècle des querelles cruelles entre la seigneurie de Beaufort et de Crève-Coeur. Vercia en subissait les conséquences notamment de nombreuses destructions.

Au 12<sup>e</sup> siècle, il y avait deux châteaux : un à Beaufort et un autre à Crève-Cœur sur la commune d'Orbagna.

Le château de Beaufort avait été au 12<sup>e</sup> siècle repris par les religieux de Gigny pour la protection de leurs vastes domaines en ces lieux. Domaines qu'ils tenaient des Sires de Coligny. A cette époque, le seigneur Gilles de Beaufort était souvent en conflit avec les moines de Gigny et avait donc fait construire le château de Crève-Cœur. Pendant 5 siècles, la seigneurie de Beaufort et de Crève-cœur ont appartenu à différentes grandes familles. Du fait de rivalités entre les familles de Crève-cœur et de Beaufort, il y avait des conflits permanents. Ces conflits prirent fin au 15<sup>e</sup> siècle (1463) avec le mariage entre Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort et Etiennette de Crève-coeur (dernière héritière de Crève-cœur). Leur fils Lancelot II incarne la fin des affrontements.

Les chevaliers de St Jean de Jérusalem possédaient à l'ouest de Paisia, un hôpital et une chapelle. L'établissement fut détruit en 1637 lors des invasions françaises. Ce lieu est toujours appelé "La Chapelle".

Légende et anecdote de la Mare branlante que l'on voyait depuis le fortin du Châtelet.

De là, on pouvait voir la Mare Branlante, au fond de laquelle on prétendait entendre sonner les cloches d'une église engloutie et écouter les laveuses de nuit qui égayaient de leur chants les bords de l'étang.

La Maison Commune fut construite en 1848 et l'école en 1863 ; les lavoirs et les fontaines dans ces mêmes années (1880). Le pont de Riesland en 1871.

La croix de Vercia (datée de 1869) est en fonte moulée (sauf la structure porteuse en barres de fer). C'est une production industrielle des années 1860, provenant incontestablement de la fonderie St-Eve de Besançon (N° 158 du catalogue). On trouve assez fréquemment ce type de croix dans les villages jurassiens.

La date 1869 sur le piédestal correspond à l'érection de la croix (cf. Mission) mais le modèle 158 est déjà distribué depuis une bonne dizaine d'années. Le piédestal en pierre semble avoir été refait ou en tout cas bien nettoyé à une époque récente.

Informations sur l'ancienne fromagerie : (écrit par M. Maurice GUETTE)

Jusqu'à 87 sociétaires avec une production d'un million de litres annuels (6 fromages journaliers).

Dénommée aussi la fruitière par les anciens producteurs. Le fruit de (lait) de la production de chaque producteur amené pour être transformé en fromage. A la sortie de la guerre, la société fromagère (installée dans un local communal) est vieillotte. Elle possède un chauffage au bois et ce sont les sociétaires qui, à tour de rôle apportent les fagots nécessaires. Les adhérents se répartissent sur trois sites : Vercia, Paisia et la Combe de Rotalier. Ils sont au nombre de 50 et produisent 400 000 litres de lait. Il faut dire que la plupart des producteurs n'ont que deux ou trois vaches et que celles-ci ne donnent que 2000 à 3000 litres par an. La production de fromage est de 2 par jour. Il faut attendre le début des années 50 pour qu'une fromagerie située à Orbagna fusionne avec Vercia pour que la production augmente sensiblement. Le nombre de producteurs passe à 65 avec une production de 600 000 litres mais la fromagerie reste archaïque et il faudra attendre la venue du hameau du Perron pour rénover toutes les installations et en faire une fromagerie moderne. C'est en 1961 que ce grand changement se produit et le nombre de sociétaires est passé à 87 avec une production de 1 million de litres annuel (6 fromages journaliers). Les fromages étaient vendus en blanc au bout d'un mois à une société d'affinage. Le fromage en plus de la fabrication devait être frotté avec de la saumure pour le début d'affinage. Le fromager était rétribué par un pourcentage sur tous les produits vendus, mais il assurait le ramassage du lait dans les zones concernées. En outre, tous les frais annexes étaient à sa charge (chauffage, entretien...).

La dissolution de la coopérative aura lieu en 1980 et le lait sera vendu au Bassin Lédonien.



PAR MARC BONGINI

Depuis le 1er janvier 2025 la commune de Sainte-Agnès s'est rapprochée de la commune de Val-Sonnette dans une vision d'un bien commun, et de pouvoir se développer tout en gardant une identité propre au sein d'une nouvelle commune qui va créer sa propre histoire.

Cet article permet de découvrir cette identité qui fait l'historique, le charme et la richesse des communes françaises.

Le plus ancien titre qui fasse mention de ce village est, d'après M. Béchet, de l'an 1133. Le premier toutefois qui soit parvenu à notre connaissance, est la charte par laquelle l'empereur Frédéric a donné en 1157, à l'abbaye de Baume, ecclesia sanctae Asnetis.

La terre de Sainte-Agnès faisait partie, dans le principe, de celle de Saint-Laurent-la-Roche, laquelle était arrivée à Étienne de Rouvres dans le partage que Jean de Chalon, dit l'Antique, fit de ses biens entre ses enfants en 1269.

Étienne de Rouvres avait épousé la dernière héritière de la famille de Vignory. Ce fut en 1300 que cette dame affranchit les habitants de la main-morte.

À partir de ce moment, Sainte-Agnès prit une certaine importance et devint un bourg clos de murs, de portes et de fossés, et eut ses halles, son marché et ses foires.

Jean de Chalon y fonda en 1301, un hôpital qui fut réuni en 1696 à celui du Saint Sépulcre de Salins. Il était dédié à Saint Louis, et desservi par un hospitalier de l'ordre des Billettes de Paris. Son emplacement donne encore aujourd'hui son nom à un climat appelé l'Hôpital.

L'église était desservie par un corps de trois familiers. Dans une des chapelles était fondée une confrérie de Notre Dame-du-Mont-Carmel.

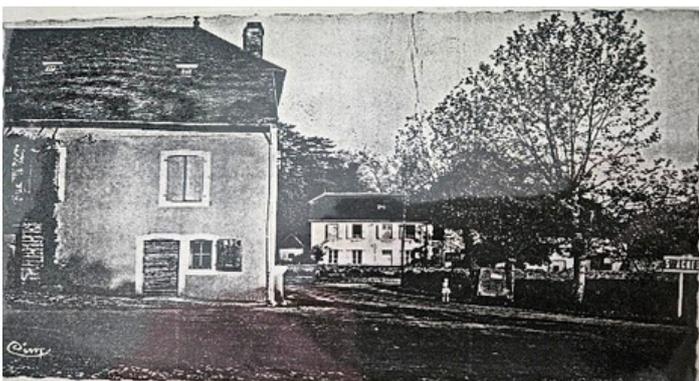
En 1718, le prince d'Issenghien, possesseur des biens de la maison de Chalon, vendit la seigneurie de Sainte-Agnès avec les droits de justice haute, moyenne et basse, à M. Boquet de Courbouzon, sur lequel elle fut adjugée par décret en 1756, à Mme Anne-Madelaine Lebas de Gérangy. Charles d'Olivet en fut le dernier seigneur.

Deux fiefs dépendaient de cette terre : celui dit de Jean David, et celui dit de Chissey, dont Guyot et Hugues de Chilly firent hommage à Marguerite de Vienne en 1371. La motte sur laquelle s'élevait le château-fort de Sainte-Agnès se reconnaît encore dans le jardin du chevalier Barrelier. Le sol restitué de temps à autre des boulets, des sabres et des débris d'armes à feu.

Ce village faisait partie du bailliage de Lons-le-Saunier. De nombreux débris d'antiquités ont été retrouvés au hameau des Machurés, sur une colline appelée Bois de l'Hôpital. D'anciennes sépultures présumées gauloises, formées de murs secs et couvertes de dalles brutes, des monnaies romaines ont été découvertes à diverses époques. On regarde comme très ancien un chemin qui traverse ce climat, tirant de Cesancey à Savigny. Il existait une ancienne chapelle aux Machurés, dont il ne reste plus de traces. La voie romaine de Lyon à Besançon par Bourg et Lons-le-Saunier, passait sur le territoire et à l'est du village de Sainte-Agnès, où elle porte encore le nom de Grande-Route.

Un gisement de lignite est découvert en 1855 entre les villages d'Orbagna et de Sainte-Agnès. Une concession est accordée le 24 mai 1859 mais aucune exploitation n'a lieu.

Source Wikipédia



Comme dans toute commune nous avons nos personnalités.

Le chevalier Jean-Claude BARRELIER (1767-1830),

Chevalier de l'empire par lettre patente du 31 janvier 1810, donataire en Westphalie le 19 mars 1808, major de chasseurs, chevalier de la Légion d'Honneur. Armoiries :

Maire de Sainte-Agnès en 1830



VIE de DOM GREA : 1828-1917

Marie – Étienne –Adrien GRÉA fils de Désiré GRÉA et Lucie née MONNIER, nait à Lons-le-Saunier, le 18 février 1828. Il est baptisé le 27 février dans l'église des Cordeliers. (art : Geneviève de Boissieu site du diocèse).

Il passe sa jeunesse à Baudin, hameau de Sellière au sein de l'usine des forges dirigée par son oncle Edmond Monnier maître des forges. Celui-ci, chrétien engagé socialement réalise une usine dans laquelle « patrons et ouvriers forment comme une seule famille » (Dom Gréa par Mgr Félix Vernet page 38) Adrien participera avec son oncle à l'érection au sein de l'usine d'une nouvelle église style gothique, remplaçant une chapelle, consacrée le 1er octobre 1854 sous le vocable de l'Immaculée Conception dont le dogme sera proclamé le 8 décembre 1854 par le pape Pie IX.

Après des études à Besançon puis à Paris, à l'Ecole des Chartes d'où il sort major, Adrien embrasse la vie religieuse qu'il reçoit de Mgr Mabile et Mgr Marpot, autre figure originaire de Sainte-Agnès, à la cathédrale de Saint-Claude. Il sera ordonné prêtre le 20 septembre 1856 à Rome. Il s'installe ensuite à Baudin et organisera à l'usine une maîtrise de jeunes qui recevront une formation religieuse et liturgique. De nombreux prêtres seront issus de cette maîtrise. En 1863, il est appelé par Monseigneur NOGRET comme vicaire général de Saint-Claude où il fonde à partir des maîtrises de Baudin et de Saint-Claude l'Institut des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception (C.R.I.C.) le 8 septembre 1871. Cet institut est validé par le pape Pie IX.

Les prêtres de l'Institut vivent en communauté, selon la règle de Saint Augustin : vie d'études, de prière, de pénitence, au service de la liturgie. Ils sont mis à la disposition des paroisses pour renforcer des prêtres parfois seuls ou absents. En 1890, les Chanoines Réguliers quittent St Claude et s'installent à St Antoine l'Abbaye dans le diocèse de Grenoble ; mais quelques années plus tard, en 1903, ils seront expulsés de France, en application des lois anti-religieuses de 1901. La Congrégation s'installe à Andora en Italie.

Des nouveaux prieurés ont été fondés en France, en Suisse, au Canada, au Pérou entre 1883 et 1898. C'est la période d'extension de l'Institut qui donne satisfaction à nombre d'évêques en France et aux papes Pie IX et Léon XIII.

De 1906 à 1912, surviennent des difficultés dues à la nomination du successeur de Dom Gréa par Rome. Comme beaucoup de fondateurs d'ordres religieux, il en souffrira durement jusqu'à la fin de sa vie.

En 1913, âgé de 85 ans, Dom GRÉA quitte Andora et vient s'installer dans la famille de son neveu Pierre GRÉA à Rotalier, jusqu'à son décès le 23 Février 1917.

Lors de ses obsèques le 26 février 1917 en l'église de Sainte Agnès, Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, concluait son oraison funèbre devant un parterre d'évêques, de prêtres et de nombreux fidèles qui s'étaient déplacés malgré les difficultés de la grande guerre par ces termes :

« Habitants de cette paroisse de Sainte-Agnès, soyez fiers, soyez heureux de garder au milieu de vous ces cendres précieuses. Nous vous les confions comme un dépôt sacré. Entourez- les d'honneurs et de prières. Priez pour le repos de son âme. Suppliez le aussi d'user en votre faveur de son pouvoir auprès de Dieu, recourez avec confiance à son intercession. »

Il est inhumé au cimetière de Sainte-Agnès.

Christian Caire

Sources :

Site du diocèse de Saint-Claude

DOM GREA 1828-1917 par Mgr Félix Vernet ; édition Labergerie

Echo du Revermont n° 51



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-Franche-Comté

# SE CHAUFFER SANS RISQUE

**BON ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES**

**AÉRER 10 MINUTES PAR JOUR**

**PAS DE CHAUFFAGE IMPROVISÉ**

**PAS DE CHAUFFAGE D'APPOINT TROP LONGTEMPS**

**NE PAS BOUCHER LES VÉRITATIONS**

**LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ INODORE, INVISIBLE ET TOXIQUE.**  
Pour éviter les accidents parfois mortels,  
respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage.

## EN CAS DE SYMPTÔMES

VERTIGE NAUSEE MAUX DE TÊTE FATIGUE

**AYEZ LES BONS RÉFLEXES**

**AÉRER LE LOGEMENT**

**ARRÊTER LE CHAUFFAGE**

**SORTIR DU LOGEMENT OU DU BÂTIMENT**

**APPELER LES SECOURS**  
**15 LES URGENCES**  
**18 LES POMPIERS**  
**114 POUR LES MALENTENDANTS**

**ATTENDRE L'AUTORISATION DES POMPIERS OU DU CHAUFFAGISTE POUR Y RETOURNER**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-Franche-Comté

## ÉCHANGES DE SAVOIRS

COMMUNE DE VAL-SONNETTE

### Reprise de l'atelier "Autour de la laine"

Avec Anne-Marie

Les samedis matins de 10h à 12h  
À partir du samedi 22 février

Salle d'activités de Vincelles (Val-Sonnette)

Ateliers gratuits, ouverts à tous  
(débutants, expérimentés, jeunes, adultes, seniors...)

Toutes les nouvelles propositions sont les bienvenues

Comme Anne-Marie, vous souhaitez partager votre passion, votre savoir faire. Que ce soit pour un, deux, voire beaucoup plus d'ateliers.

C'est facile, vous contactez la mairie, un rendez-vous sera pris avec un élu de la commission sociale et nous pourrons vous accompagner :

- préparation d'une affiche d'information
- diffusion par le biais de nos différents réseaux
- mise à disposition d'une salle municipale.

Alors n'hésitez pas à nous contacter !

## LE CALENDRIER DE VAL-SONNETTE ET N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE NOS ACTUALITÉS SUR PANNEAU-POCKET OU LE SITE DE LA COMMUNE

|             |  |
|-------------|--|
| 2 février   | Grusse-Comité d'embellissement – 11h AG et repas du village                |
| 21 février  | Vincelles-La Cagnotte des P'tits Ecoliers – Carnaval à l'école             |
| 22 février  | Commune de Val-Sonnette – début des ateliers laine à Vincelles – 10h à 12h |
| 28 février  | Sainte-Agnès-CASA - 18h dégustation vins d'Alsace                          |
| 9 mars      | Vincelles-Le VAL – Carnaval, déambulation et surprise musicale             |
| 15 mars     | Vercia-Foyer Rural – 20h30 Théâtre « Le gang des mamies flingueuses »      |
| 16 mars     | Vercia-Foyer Rural – 15h Théâtre « Le gang des mamies flingueuses »        |
| 23 mars     | Vincelles-CASA - 12h choucroute  |
| 5 avril     | Vincelles-Le VAL – Soirée Blind Test                                       |
| 20 avril    | Sainte-Agnès-CASA - vide grenier   |
| 17 mai      | Grusse-Comité d'embellissement – Concert JS Bach et Marin Marais           |
| 24 mai      | Vercia- La Cagnotte des P'tits Ecoliers –Soirée pizza                      |
| 15 juin     | Vincelles-Le VAL – Spectacle FARMALL de Couleurs de Chap'Cie               |
| 21 juin     | Vercia-Foyer Rural – 12h Poulet à la broche                                |
| 28 juin     | Grusse-Comité d'embellissement – En soirée, le « Cochon grillé »           |
| mi-juillet  | Vercia-Foyer Rural – Concert   |
| 19 juillet  | Grusse-Comité d'embellissement – Théâtre de Montmorot « Les catastrophes » |
| 7 septembre | Grusse-Comité d'embellissement – Les puces                                 |
| 7 septembre | Sainte-Agnès-CASA 12h repas champêtre                                      |
| 15 novembre | Vercia-Foyer Rural – Soirée choucroute                                     |
| 28 novembre | Sainte-Agnès-CASA 18h dégustation Beaujolais                               |
| 29 novembre | Commune de Val-Sonnette – Repas des aînés                                  |
| 13 décembre | Commune de Val-Sonnette – Spectacle de Noël pour les enfants de VS         |

### CARTES AVANTAGES JEUNES - INSCRIPTIONS


 Connecte-toi sur [avantagesjeunes.com](http://avantagesjeunes.com)

**LA CARTE  
AVANTAGES  
JEUNES**

2024 - 2025

**offerte**  
par  
**ta commune**

Profite de plus de  
3600 avantages



en Bourgogne-Franche-Comté



**Pensez à vous inscrire en mairie dès  
le mois de juin 2025 pour l'année  
prochaine.**

### LE OFF DES RENDEZ-VOUS DE L'AVENTURE

**RDV  
AVENTURE**



**MERCREDI 5 MARS**  
Vincelles | 20H00  
L'espace Val-Sonnette - Entrée libre

### L'EVEREST EN PARTAGE Ciné-rencontre avec Marc Batard

Avec le soutien de la Fondation MACIF

VAL  
SONNETTE